

Vos questions / nos réponses

Drogue sur foetus

Par [Profil supprimé](#) Postée le 09/06/2018 15:24

Je viens d'apprendre ma grossesse (18sa) mais j'ai consommer il y'a peu un para de MD . C'était la première fois et j'en ai pris qu'un . Cela peut il cause de grave incident sur mon bébé ?

Mise en ligne le 11/06/2018

Bonjour,

Vous avez consommé de la MDMA sous forme de parachute et vous vous interrogez sur d'éventuelles conséquences possibles car vous venez d'apprendre votre grossesse d'environ 16 semaines.

Il y a peu d'études sur l'incidence de la MDMA sur la grossesse de manière isolée car les consommatrices de cette molécule sont souvent utilisatrices d'autres drogues en interaction.

Les risques potentiels semblent majoritairement être la fausse couche. Une potentielle malformation du fœtus attribuée à la MDMA seule reste discutée si l'usage n'est pas chronique. Il est donc fortement probable qu'il n'y ait pas d'incident grave en rapport avec cette prise ponctuelle de MDMA.

Nous vous invitons néanmoins à nommer votre expérimentation de MDMA auprès du personnel qui accompagnera votre grossesse.

Ces professionnels sont désormais formés aux prises de produits chez les femmes enceintes et ils pourront observer et détecter d'autant plus finement d'éventuelles anomalies chez le fœtus qu'ils seront au courant de votre prise de MDMA.

Il existe également un centre à Paris, plus spécialisé sur cette thématique auprès duquel vous pourrez sans doute obtenir une autre adresse proche de votre lieu d'habitation.

Nous vous mettons le lien de ce centre en fin de message ainsi qu'un article plus général sur la prise de drogues pendant la grossesse.

A titre d'information, la prise de MDMA étant souvent associée à des consommations d'alcool, nous vous recommandons d'éviter toute prise d'alcool durant votre grossesse.

Si vous le désirez vous pouvez échanger davantage sur votre situation avec un de nos écoutants.

Nous sommes joignables tous les jours soit par téléphone au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) de 8h à 2h du matin ou par tchat sur notre site Drogues Info Service de 14h à Minuit.

Bien cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA Horizons - Pôle ambulatoire

10, rue Perdonnet
75010 PARIS

Tél : 01 42 09 84 84

Site web : estrelia.org/centre-horizons

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h30 à 13h et de 14h- 17h.

Accueil du public : Lundi, Mardi et Vendredi de 10h-13h et de 14h-17h, Mercredi 10h-13h et de 14h-16h30 et jeudi de 15h-17h

Centre : Les personnes suivies peuvent se rendre au centre sans rendez-vous, pour un temps d'accueil, échanger avec un professionnel ou passer un moment convivial avec d'autres patients.

[Voir la fiche détaillée](#)

En savoir plus :

- [Fiche sur l'ecstasy \(MDMA\)](#)

Autres liens :

- [Je viens d'apprendre que je suis enceinte.](#)